

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Auvergne
Résidence Vivaldi
13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



MAIRIE D'AVÈZE

12 route des Gorges
63690 Avèze
04 73 21 11 80
commune_aveze@orange.fr
www.aveze63.fr

► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours de
Commune d'Avèze

FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration des

Peintures murales et boiseries de l'église d'Avèze - Phase 2

Puy-de-Dôme (63)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune d'Avèze - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Aidez à restaurer l'église et le mobilier de l'église à Avèze !

◆ ◆ LE PROJET

Le projet de restauration entrepris par la commune d'Avèze vise à préserver un ensemble d'objets religieux d'une grande valeur historique et artistique. Après une première phase de travaux, cette seconde tranche portera sur la restauration des décors peints de la Nef (Parois et Voûte) et de la Tribune.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Avèze, petite commune de 178 habitants située au cœur du Massif du Sancy, possède une église qui est non seulement un lieu de culte mais aussi un témoignage vivant de l'histoire locale. Ce village pittoresque, prochainement intégré au Parc National Régional des Volcans d'Auvergne, attire de nombreux visiteurs pour son cadre naturel exceptionnel et son patrimoine architectural. L'église d'Avèze, avec ses objets sacrés et son architecture unique, constitue un point d'intérêt majeur pour les touristes et les habitants, offrant un lien tangible avec le passé et les traditions religieuses de la région.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La décision de restaurer l'église a été prise par le Conseil Municipal d'Avèze, motivé par l'attachement profond des administrés à ce lieu de culte historique. La mobilisation de la communauté, soutenue par le Maire et ses conseillers, démontre une volonté commune de préserver cet héritage pour les générations futures. Le restaurateur d'œuvres d'art, Christian Daudon, basé à Boudes (63) a été sollicité pour son expertise dans ce domaine. À l'issue des travaux, l'église restaurée deviendra un lieu accueillant pour les croyants, les habitants et les touristes, renforçant ainsi son rôle central dans la vie culturelle et spirituelle d'Avèze.

Montant des travaux	67 415 €
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	2025



Crédit photos © Commune d'Avèze

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des Peintures murales et boiseries de l'église d'Avèze - Phase 2

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/100557

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Auvergne, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Peintures murales et boiseries de l'église d'Avèze - Phase 2

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐